

Engage-toi, dans une mission d'intéret général indemnisée







#### FICHE MISSION N°14: SOUTIEN AU BENEVOLAT DANS LES ASSOCIATIONS USEP D'ECOLE.

Soutien au bénévolat Education sports et loisirs.

#### Fédération dans laquelle se déroule la mission

Ligue de l'Enseignement - FOL du Var

Secteur, service, fédération sportive de rattachement de la mission

USEP du Var

#### Terrain(s) d'intervention du volontaire en service civil

Associations sportives, siège de la délégation, lieux des rencontres sportives.

#### Objectif de la mission

Développer la citoyenneté des plus jeunes par le sport.

#### Indemnité du (des) volontaire(s)

573.65 euros par mois

**Autres prestations fournies** 

### Durée

#### 6 à 10 mois

### Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)

Par semaine : présence lors des manifestations sportives du mercredi et durant les réunions de coordinations des associations et comités sportifs. (Moyenne prévisionnelle de heures) 4 heures les autres jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Au cours des 6 à 12 mois : vacances scolaires. Le calendrier hebdomadaire tient compte de ces variations.

## Temps de travail hebdomadaire (minimum 24 heures/semaine)

24 h/s

#### Tuteur dans la fédération

Nom et Prénom : Delphine COLOMBET

Fonction dans la Fédération : Coordinatrice USEP

Téléphone: 04.94.24.72.79 Email: dcolombet@laligue83.org

#### Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire en service civil

Réunion de coordination hebdomadaire du service le mardi matin.

### **Eventuelles formations**

Formation des dirigeants associatifs (CRDVA) et formation des dirigeants sportifs (CDOS).

## Nombre de volontaires attendus en même temps

## Activités du volontaire

Soutien logistique, information, propositions de thèmes et d'actions pour les manifestations sportives inter-écoles, notamment celle du P'tit tour du var. (Déplacement et environnement, patrimoine, spectacle de danse)

### Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Bénévoles des associations, CPC EPS, , enseignants, autres associations et responsables de comités sportifs, animateurs, directeurs d'école

# Articulation avec les acteurs en place

Soutien de la démarche inter-associative et mutualisation des expériences de chaque association.

Le Volontaire est un médiateur, interface entre les associations d'école et les partenaires de l'organisation des rencontres (municipalités, clubs sportifs, intervenants divers.)

# Conditions et moyens de travail

Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques mensuelles.

Bureau Ordinateur

#### Déplacements envisagés

déplacements spécifiques dans le var utiles à la mise en œuvre des manifestations sportives.. Ces déplacements sont à la charge de l'association. (voiture de service ou indemnités kilométriques

#### Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire

Bac souhaitable, permis B, motivation, connaissance du milieu sportif.